

Permis de construction, certificat d'autorisation et autres autorisations	
Piscine et spa (+ de 2 000 litres) dans un secteur desservi par le réseau d'aqueduc	775,00 \$
Prolongation d'un permis de construction	100,00 \$
Raccordement au réseau d'aqueduc	800,00 \$
Raccordement au réseau d'égout sanitaire	100,00 \$
Rénovation bâtiment accessoire	50,00 \$
Rénovation majeure bâtiment résidentiel unifamilial (notes 4 et 5)	250,00 \$
Rénovation mineure bâtiment résidentiel unifamilial (note 4)	100,00 \$
Rénovation majeure bâtiment résidentiel autre qu'unifamilial (notes 4 et 5)	200,00 \$
Rénovation mineure bâtiment résidentiel autre qu'unifamilial (note 5)	75,00 \$
Rénovation majeure bâtiment commercial, public, institutionnel et récréatif (notes 4 et 5)	200,00 \$
Rénovation mineure bâtiment commercial, industriel, public, institutionnel et récréatif (note 4)	100,00 \$
Relais rustique	500,00 \$
Autres catégories de permis non prévus	100,00 \$
Permis de construction pour les services privés et publics	
Captage des eaux souterraines (nouveau et déplacement)	100,00 \$
Installation septique (nouvelle)	300,00 \$
Installation septique (remplacement correctif)	150,00 \$
Certificat d'autorisation	
Abattage d'arbre (plantation et abattage des arbres à l'intérieur du périmètre d'urbanisation) (note 6)	Sans frais
Abattage d'arbre artisanal	100,00 \$
Abattage d'arbre commercial	350,00 \$
Certificat d'occupation commercial, industriel, public, institutionnel et récréatif (note 7)	125,00 \$
Certificat d'occupation résidentiel, par logement	125,00 \$
Changement d'usage ou de destination d'un immeuble	100,00 \$
Construction et usage temporaire	100,00 \$
Construction ou amélioration d'un chemin forestier	500,00 \$
Démolition d'un bâtiment principal (note 8)	100,00 \$
Démolition d'un bâtiment accessoire (note 8)	50,00 \$
Déplacement d'un bâtiment principal (note 8)	200,00 \$
Déplacement d'un bâtiment accessoire (note 8)	50,00 \$
Événements spéciaux (art.96 règl. 09-207)	250,00 \$
Excavation - remblai/déblai - inférieur à 75 m3 de matériels	50,00 \$
Excavation - remblai/déblai - supérieur à 75 m3 de matériels	100,00 \$
Installation, construction, modification d'une enseigne permanente	100,00 \$
Installation, construction, modification d'une enseigne temporaire	100,00 \$
Prolongation d'un certificat d'autorisation	50,00 \$
Travaux en milieux riverains	100,00 \$
Autres catégories de certificats non prévus	100,00 \$

A) Pour une demande de dérogation mineure, les tarifs sont de 1500,00 \$ pour une demande associée à une non-conformité à la réglementation d'urbanisme (ex: non-conformité observée lors d'une transaction immobilière) et de 2 000,00 \$ pour une dérogation concernant un projet de construction ou de lotissement. Le requérant doit accompagner sa demande du paiement des frais mentionnés précédemment, lesquels sont requis aux fins de l'étude du dossier. C'est frais sont non remboursables.

B) Les tarifs d'honoraires suivants sont exigibles par la Municipalité pour toute demande de modification du plan d'urbanisme ou des règlements d'urbanisme. Pour l'étude d'une demande de modification du plan d'urbanisme ou des règlements d'urbanisme, le tarif est de 2 500,00 \$. Ce montant doit être versé au moment de l'enregistrement de la demande. Si le conseil municipal est favorable à l'égard de cette demande, le tarif relatif à l'adoption et à l'approbation de la modification au plan d'urbanisme ou aux règlements d'urbanisme est de 2 500,00 \$ additionnels. Ce montant doit être versé avant la soumission au Conseil

